



En Centre-Val de Loire, la qualité de la vie n'est pas la même selon le lieu de résidence

La qualité de vie dépend de nombreux éléments comme l'accès au marché de l'emploi, le logement, les déplacements domicile-travail et les services offerts aux habitants. La situation des 143 territoires de vie de la région est, de ce point de vue, très diverse. Cinq profils de territoires émergent cependant. Ils se distinguent par leur localisation par rapport à des pôles urbains plus ou moins importants.

Anthony Claudel

L'approche de la notion de bien-être ne peut se résumer à une mesure économique (production, revenus...), comme l'a mis en lumière dès 2009 le rapport sur le développement économique et le progrès social de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi. La qualité de vie est une notion subjective qui ne saurait être totalement expliquée par des données statistiques individuelles. Cependant, elle peut être approchée par une combinaison d'éléments associant des critères économiques ou sociaux et les conditions de vie dans les territoires.

La situation du Centre-Val de Loire est dans la moyenne métropolitaine (figure 1). Cependant, la région est en retrait sur certains aspects, notamment l'accès aux différents services et équipements et la part de diplômés dans la population. Elle présente toutefois une grande variété de situations.

L'analyse à l'échelle des territoires de vie (définitions) d'une trentaine d'indicateurs (méthodologie) permet d'identifier cinq groupes de territoires aux caractéristiques homogènes et de mettre en évidence les points forts et les faiblesses de ces espaces en termes de qualité de vie des habitants (figures 2 et 3).

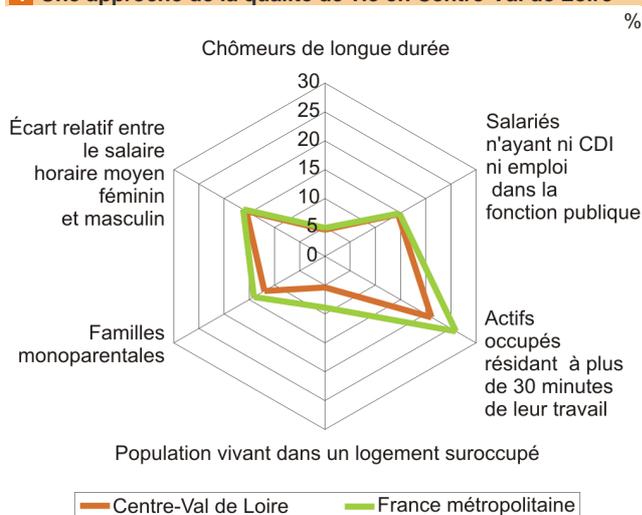
Des territoires englobant les centres urbains, présentant des disparités sociales importantes

Cette catégorie est concentrée autour des sept plus gros centres urbains de la région. Elle concerne plus de 740 000 habitants. Ces territoires disposent d'excellents accès aux équipements et aux services ainsi que d'un bon réseau de transports en commun.

La situation sociale est plus contrastée. En particulier, de nombreux logements sont suroccupés. Plus de quatre

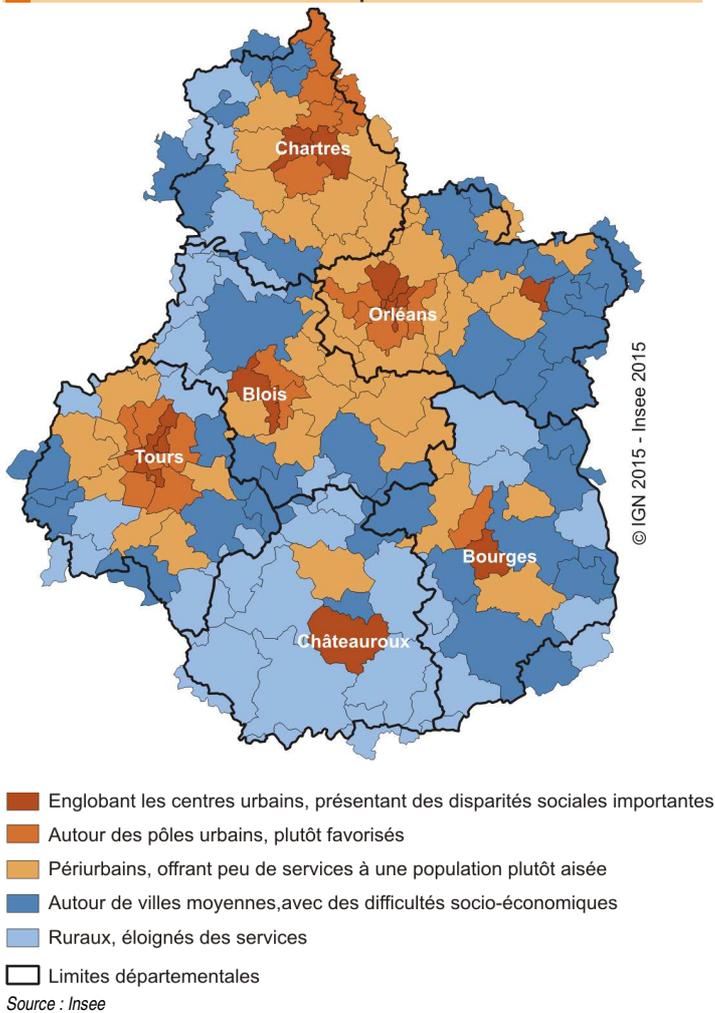
personnes âgées sur dix vivent seules et la part de familles monoparentales est nettement supérieure à la moyenne régionale, respectivement 17 et 12 %. La population est plutôt diplômée mais le taux d'emploi des 25-54 ans reste faible, moins de 80 %, et la part de chômeurs de longue durée est importante. Les villes-centre abritent en effet des populations très hétérogènes, notamment en matière de revenu.

1 Une approche de la qualité de vie en Centre-Val de Loire



Source : Insee

2 Les territoires de vie selon leur profil



Des territoires autour des pôles urbains, plutôt favorisés

Proches des centres urbains, ces territoires plutôt denses bénéficient d'une situation favorable tant socialement qu'en termes de services. Ils regroupent 445 000 habitants, dans des communes telles que Saint-Cyr-sur-Loire, Chécy ou Olivet. L'accès aux équipements est aisé, en raison de la proximité des villes importantes.

Le niveau de revenu de la population est élevé et celle-ci, très diplômée, compte peu de chômeurs. Les emplois sont cependant majoritairement hors des territoires et l'inégalité salariale homme-femme est très importante.

Une partie de ces zones, au nord de Chartres (Épernon, Houdan...), est tournée vers la région parisienne. La part d'actifs utilisant les transports en commun y est très élevée et plus d'un actif en emploi sur deux travaille à plus de trente minutes de son domicile.

Des territoires périurbains, offrant peu de services à une population plutôt aisée

Ces périmètres sont localisés en deuxième couronne des grandes villes, en prolongement des précédents, principalement sur l'axe ligérien et au nord de la région (Langeais, Beaugency, Jargeau, Auneau...). Environ 470 000 habitants y résident.

Ces zones faiblement denses disposent de peu d'équipements et de services. Les actifs en emploi vont, pour l'essentiel, travailler loin de leur domicile, en général dans les grands pôles d'emploi. Ils utilisent peu les transports en commun et consacrent un temps important à se rendre sur leur lieu de travail. Les emplois disponibles localement sont d'ailleurs très différents de ceux des résidents.

Le taux de chômage de longue durée et la part de familles monoparentales sont faibles dans ces territoires. Le niveau de revenu des habitants y est supérieur à la moyenne régionale.

Autour de villes moyennes, avec des difficultés socio-économiques

Ces zones peu denses sont généralement centrées sur des villes de taille moyenne, comme Vierzon, Dreux, Vendôme, Châteaudun ou Saint-Amand-Montrond. Près de 770 000 habitants y résident.

Les habitants disposent d'un assez bon accès aux équipements et aux services.

Les femmes et les jeunes sont peu souvent en emploi. Ces derniers ont des difficultés d'insertion sur le marché du travail. Le taux de chômage de longue durée est également important et la population peu diplômée. Seule une personne de plus de 20 ans sur trois est titulaire du baccalauréat. Sur ces territoires, la mortalité est particulièrement élevée, indépendamment de la structure par âge.

Des territoires ruraux, éloignés des services

Principalement situés dans le sud et sur la frange ouest de la région, ces territoires accueillent 420 000 habitants. Ils sont centrés sur de petites villes, comme Le Blanc, Brou ou Argenton-sur-Creuse, et sont très peu denses.

L'accès aux équipements et aux services y est difficile, en particulier dans le domaine de la santé. Les habitants sont peu diplômés : moins d'un tiers des plus de 20 ans a le baccalauréat, soit 7 points de moins qu'en moyenne régionale. Dans ces territoires, une part importante de population âgée explique en partie ce constat. Peu de jeunes sont en emploi ou en formation et l'état de santé des habitants est moins bon que la moyenne. Les salaires et les revenus sont faibles mais les écarts entre hommes et femmes sont plus réduits que dans les milieux plus urbains. ■

Définitions

Le **bassin de vie**, constitué d'unités urbaines entières et de communes environnantes, est défini comme le plus petit territoire, organisé autour d'un pôle de services, au sein duquel la population a accès aux équipements et services les plus courants. Dans les contours d'un bassin de vie s'organise une grande partie du quotidien des habitants. Le Centre-Val de Loire est constitué de 110 bassins de vie dont au moins une commune est dans la région.

Le **territoire de vie**, défini pour cette étude, et s'affranchissant des limites des unités urbaines, découpe les bassins de vie de plus de 50 000 habitants pour mieux rendre compte de la diversité de la qualité de vie au sein des zones les plus urbanisées. Le Centre-Val de Loire est ainsi constitué de 143 territoires de vie dont au moins une commune est située dans la région, les bassins de vie de moins de 50 000 habitants étant conservés tels quels. Ainsi, certains bassins de vie peu denses, comme celui de Châteauroux, sont laissés intacts et regroupent de petites communes autour de centres plus urbains.

3 Principaux indicateurs de qualité de vie par type de territoire

%

Indicateurs	Catégorie de territoires					Territoires ayant une commune dans le Centre-Val de Loire
	englobant les centres urbains, présentant des disparités sociales importantes	autour des pôles urbains, plutôt favorisés	périurbains, offrant peu de services à une population plutôt aisée	autour de villes moyennes, avec des difficultés socio-économiques	ruraux, éloignés des services	
Part de la population ayant accès en 15 minutes ou moins en moyenne aux douze équipements de la gamme intermédiaire	98,5	94,3	81,9	90,0	82,2	90,4
Part des 20 ans ou plus ayant au moins le baccalauréat	44,8	46,8	36,3	33,2	31,7	38,6
Part des chômeurs de longue durée dans la population active de 15-64 ans	5,7	2,7	3,3	5,4	4,8	4,6
Part des espaces artificialisés dans le territoire	31,3	12,3	3,0	4,7	1,9	12,2
Part des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail	86,8	77,0	68,1	78,3	78,3	78,6
Part de la population vivant dans un logement suroccupé (parmi les résidences principales occupées par deux personnes ou plus)	8,6	3,2	3,5	5,4	4,2	5,4
Revenu net imposable annuel moyen par foyer fiscal (base 100 en métropole)	91,3	122,1	97,5	88,2	79,7	94,6
Indice comparatif de mortalité globale (base 100 en France)	93,1	90,3	99,8	105,6	108,8	99,4
Population (nombre d'habitants)	741 000	445 000	470 000	769 000	416 000	2 841 000
Part de la population	26,1	15,7	16,5	27,1	14,6	100,0

Situation plutôt favorable

Situation plutôt défavorable

Source : Insee

Méthodologie

La qualité de vie des individus recouvre de multiples dimensions ayant trait au développement humain (santé, éducation, vie sociale), aux conditions socio-économiques (qualité de l'emploi, niveau de revenus) et au cadre de vie (environnement, accès aux services). D'autres facteurs peuvent nuire à la qualité de vie même s'ils ne concernent directement que certaines catégories de population : inégalité entre les femmes et les hommes, difficultés d'insertion professionnelle pour les jeunes, solitude des personnes âgées, suroccupation des logements...

Le choix des indicateurs a été effectué au regard de deux critères : pertinence pour éclairer la qualité de vie dans la dimension retenue et disponibilité des données statistiques à un niveau géographique fin, les territoires de vie.

Les sources mobilisées proviennent de l'Insee, de la Mission des études et de l'observation statistique (MEOS) du ministère en charge des sports, de l'Union européenne, du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (DGFIP), de l'Assurance maladie, du ministère de l'Intérieur et du ministère du Développement durable (MEDDE).

Cette étude s'appuie sur l'établissement d'une typologie des territoires de vie les réunissant en groupes homogènes à partir de 27 indicateurs. La méthode regroupe de manière itérative les territoires qui se ressemblent le plus, en essayant de garder des différences maximales entre les groupes. Les indicateurs couvrent les champs de l'accès aux services, de la santé, de l'emploi et du revenu, du logement, de l'éducation, de la culture, de l'environnement, des transports et de la vie sociale.

Insee Centre

131, rue du Faubourg Banner
45034 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 69 52 52

Directeur de la publication : Jean-Michel Quellec

Rédacteur en chef : Philippe Calatayud

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN : 2262-5828
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Une approche de la qualité de vie dans les territoires, *Insee Première* n° 1519, octobre 2014.
- Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Stiglitz-Sen-Fitoussi, septembre 2009.
- Les bassins de vie 2012 structurent le territoire de la région Centre, *Insee Centre Info* n° 184, décembre 2012.

